



Palmarès 2013

Parmi la centaine de candidatures reçues pour cette 22^e édition des Écharpes d'Or de notre association, **sept Écharpes** et **deux prix spéciaux** ont été décernés lors d'une cérémonie qui s'est tenue au Sénat le 28 novembre 2013.

Communes ou groupements de communes de moins de 1 000 habitants

- **WACQUINGHEN (Pas-de-Calais)** - Maire : Denis Gavois

Pour la création d'un groupe de travail destiné à améliorer la sécurité et à éviter les vitesses excessives.

Communes ou groupements de communes de 1 000 à 5 000 habitants

- **ARQUES-LA-BATAILLE (Seine-Maritime)** - Maire : Guy Sénécal

Pour une sensibilisation des plus jeunes autour d'un spectacle interactif et des seniors à partir d'une pièce de théâtre.

Communes ou groupements de communes de 5 000 à 10 000 habitants

- **PORT-LA-NOUVELLE (Aude)** - Maire : Henri Martin

Pour la création d'itinéraires doux à destination des usagers vulnérables.

Communes ou groupements de communes de 10 000 à 50 000 habitants

- **BAIE-MAHAULT (Guadeloupe)** - Maire : Ary Chalus

Pour l'action globale en faveur de la diminution de la mortalité routière.

Communes ou groupements de communes de 50 000 à 100 000 habitants

- **BEAUVAIS (Oise)** - Maire : Caroline Cayeux

Pour 5 années d'actions de sécurité routière vis-à-vis de tous les usagers.

Communes ou groupements de communes de plus de 100 000 habitants

- **COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE POITIERS (Vienne)** - Maire : Alain Claeys

Pour l'instauration de modes "doux" dans le cœur de ville.

Conseils généraux ou Conseils régionaux

- **CONSEIL GÉNÉRAL DE L'ISÈRE** - Maire : André Vallini

Pour la prise en compte au quotidien de la sécurité.

Prix spécial "Sensibilisation des jeunes aux risques alcool, drogues et conduite"

- **NÎMES (Gard)** - Maire : Jean-Paul Fournier

Pour la "Bodega sandega", le concept de la feria sans alcool.

Prix spécial "Conseils d'Enfants et de Jeunes"

Remis en partenariat avec l'[Anacej](#) (Association Nationale des Conseils d'Enfants et de Jeunes)

- **LILLE (Nord)** - Maire : Martine Aubry

Pour le jeu de société "Lill'ô code" qui apprend à partager la rue.

Palmarès 2011

Communes ou groupements de communes de moins de 1 000 habitants

FROIDOS (Meuse) – 95 habitants – Maire : Madame Annie Perot

Communes ou groupements de communes de 1 000 à 5 000 habitants

SAINT-JAMES (Manche) - 2 839 habitants - Maire : Monsieur Michel Houry

Communes ou groupements de communes de 5 000 à 10 000 habitants

AYTRE (Charente-Maritime) - 9 031 habitants - Maire : Madame Suzanne Tallard

Communes ou groupements de communes de 10 000 à 50 000 habitants

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE DOUARNENEZ (Finistère)
19 695 habitants - Président : Monsieur Remi Bernard

Communes ou groupements de communes de 50 000 à 100 000 habitants

HYERES-LES-PALMIERS (Var) – 55 135 habitants – Maire : Monsieur Jacques Politi

Communes ou groupements de communes de plus de 100 000 habitants

COMMUNAUTÉ URBAINE DE STRASBOURG (Bas-Rhin)
467 376 habitants – Président : Monsieur Jacques Bigot

Conseils généraux ou Conseils régionaux

CONSEIL GÉNÉRAL DE HAUTE-GARONNE – 1 200 000 habitants – Président :
Monsieur Pierre Izard

Prix spécial Hors catégorie

MISSION LOCALE de COURNON-D’AUVERGNE (Puy-de-Dôme)
18 860 habitants – Maire/Président de la mission locale : Monsieur Bertrand Pasciuto

Prix spécial Conseils d’Enfants et de Jeunes

LE LAMENTIN (Martinique) – 40 414 habitants – Maire : Monsieur Pierre Samot

Palmarès 2010

Communes de moins de 1 000 habitants

SALAUNES (Gironde) - 691 habitants – Maire : Jean-Marie Castagneau
Pour ses aménagements de voirie destinés à améliorer la sécurité en centre-bourg et ses actions de sensibilisation des enfants

Communes de 1 000 à 5 000 habitants

MILLY-LA-FORÊT (Essonne) - 4 839 habitants – Maire : François Orcel
Pour ses actions de sensibilisation et ses aménagements destinés à développer les circulations douces et à sécuriser les déplacements

Communes de 5 000 à 10 000 habitants

LE MESNIL-ESNARD (Seine-Maritime) - 6 965 habitants – Maire : Serge Cramoisan
Pour la réalisation d'un film de sensibilisation à destination des jeunes sur les risques liés à la pratique du scooter et aux dangers du débridage

Communes de 10 000 à 50 000 habitants

ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN (Bas-Rhin) - 27 000 habitants – Maire : Jacques Bigot
Pour sa campagne de sensibilisation et son développement d'aménagements destinés à un meilleur partage de l'espace public

Communes de 50 000 à 100 000 habitants

ANTIBES JUAN-LES-PINS (Alpes-Maritimes) - 77 778 habitants – Maire : Jean Leonetti
Pour ses actions d'éducation routière à destination des enfants

Communes de plus de 100 000 habitants

COMMUNAUTÉ URBAINE DU GRAND TOULOUSE (Haute-Garonne) - 670 000 habitants – Président : Pierre Cohen

Pour le développement de zones 30 et la rénovation du circuit Candie destinés à améliorer la sécurité des usagers de deux-roues motorisés

Conseils généraux ou Conseils régionaux

CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE-MARITIME - 1 269 310 habitants – Président : Didier Marie

Pour la création d'un collège départemental de sécurité routière et ses actions de sensibilisation sur le thème de l'enfant en voiture

Prix spécial « Les nouvelles mobilités»

LA MADELEINE (Nord) - 22 728 habitants – Maire : Sébastien Leprêtre

Pour le développement des circulations douces et ses actions de sensibilisation des enfants à la pratique du vélo

Prix spécial de l'innovation

CONSEIL GÉNÉRAL DE L'ALLIER - 344 721 habitants – Président : Jean-Paul Dufregne
Pour la création d'un dispositif de sécurité passive visant à diminuer la gravité des accidents en cas de sortie de route

Prix spécial Hors catégorie

RÉSEAU DES ÉLUS RÉFÉRENTS DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE DU MORBIHAN - 693 498 habitants – Maire-Animateur du réseau : Christian Adélys

Pour la mobilisation d'un réseau d'élus référents « sécurité routière » menant des actions de sensibilisation

Prix spécial Conseils d'Enfants et de Jeunes

LE GRAU-DU-ROI (Gard) - 7 992 habitants – Maire : Etienne Mourrut

Pour la mise en place d'un poste d'intervention avancé visant à prévenir les incidents liés à la consommation d'alcool lors des fêtes votives

Palmarès 2009

Communes de moins de 1 000 habitants

MEYRANNES (Gard) – 877 habitants – Maire : Georges Blache

Pour ses aménagements de voirie et pour ses actions de sensibilisation en direction du grand public, des enfants et des adolescents.

Communes de 1 000 à 5 000 habitants

LE PELLERIN (Loire-Atlantique) – 4 107 habitants – Maire : Valérie Demangeau

Pour la mise en place d'actions de sensibilisation en direction des enfants, des jeunes, des seniors et pour l'aménagement de pistes cyclables.

Communes de 5 000 à 10 000 habitants

Ex aequo

LA GRANDE MOTTE (Hérault) – 8 000 habitants – Maire : Stéphan Rossignol

Pour ses aménagements de voirie favorisant le développement des déplacements doux et ses actions de sensibilisation en direction des seniors, du grand public et des collégiens.

RUNGIS (Val-de-Marne) – 5 644 habitants – Maire : Raymond Charresson

Pour ses aménagements de voirie avec la mise en zone 30 du centre ville, pour ses actions de sensibilisation en direction des écoliers, des collégiens et du grand public et la mise en place d'un pédibus.

Communes de 10 000 à 50 000 habitants

HAGUENAU (Bas-Rhin) – 35 457 habitants – Maire : Claude Sturni

Pour la mise en place d'un plan global de lutte contre l'insécurité routière comprenant la sécurisation des abords des établissements scolaires, la sensibilisation des seniors, la lutte contre la vitesse, la sensibilisation des scolaires, la vérification des cycles, le développement d'un réseau cyclable.

Communes de plus de 50 000 habitants

Ex aequo

LA SEYNE-SUR-MER (Var) – 57 553 habitants – Maire : Marc Vuillemot

Pour ses aménagements de voirie avec la sécurisation des abords des établissements scolaires et pour ses actions de sensibilisation en direction des enfants du primaire, des jeunes, du grand public et des seniors.

PARIS – 2 181 371 habitants – Maire : Bertrand Delanoë

Pour la mise en place d'une campagne de sensibilisation en direction du grand public sur le thème « Changeons de conduite », pour la création d'un kit pédagogique sur le thème des angles morts complétée par des actions de sensibilisation sur places publiques et pour la sensibilisation des seniors aux dangers de la rue.

Conseils généraux ou Conseils régionaux

CONSEIL GÉNÉRAL DE L'ORNE (Orne) – 292 337 habitants – Président : Alain Lambert

Pour la mise en place d'un plan global de sécurisation des arrêts des bus scolaire dans tout le département complété par une action de sensibilisation en direction des jeunes qui empruntent les transports scolaires.

Prix spécial « L'enfant dans la ville »

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU CHOLETAIS (Maine-et-Loire) - 83 000 habitants – Président : Gilles Bourdoux

Pour la mise en place d'une politique globale de sécurisation des déplacements des enfants et des jeunes comprenant la sécurisation des abords des établissements scolaires, la mise en place d'un pédibus, la sensibilisation des enfants, la préparation à l'APER, l'ASSR et le BSR et pour la création de places de parking spéciale famille.

Prix spécial Conseils d'Enfants et de Jeunes

VIRY-CHATILLON (Essonne) – 30 529 habitants – Maire : Simone Mathieu

Pour la réalisation d'une exposition sur les dangers de la route, la réalisation d'un guide du bon piéton qui a été distribué à chaque élève du primaire et pour la distribution d'un brassard et d'une réglette informative aux enfants.

Palmarès 2008

Communes de moins de 1 000 habitants

COURCÔME (Charente) – 430 habitants – Maire : Michel Duchiron

Pour l'installation d'un « feu vert récompense » sur l'axe central du village pour inciter les conducteurs à respecter les limitations de vitesse.

Communes de 1 000 à 5 000 habitants

PALAJA (Aude) – 2 200 habitants – Maire : Alain Casellas

Pour la mise en place d'une action d'éducation routière pour les trois cycles du primaire, la sensibilisation des adolescents et l'aménagement de la voirie.

Communes de 5 000 à 10 000 habitants

BOIS-LE-ROI (Seine-et-Marne) – 5 200 habitants – Maire : Nicole Delporte

Pour la mise en place d'un programme d'éducation routière en direction du primaire afin de les aider à reconnaître et identifier les dangers, la mise en place d'un pédibus et la sensibilisation des parents.

Communes de 10 000 à 50 000 habitants

LE KREMLIN-BICÊTRE (Val-de-Marne) – 23 709 habitants – Maire : Jean-Luc Laurent

Pour la mise en place d'une politique globale de sécurité routière comprenant le développement des déplacements doux, des aménagements de voirie, de l'éducation routière, la création d'un pédibus, la sensibilisation des parents, la sensibilisation du grand public.

Communes de plus de 50 000 habitants

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE CHARLEVILLE-MÉZIÈRES

(Ardennes) – 76 866 habitants – Présidente : Claudine Ledoux

Pour la mise en place, dans une zone urbaine sensible, d'une action de sécurisation des abords des établissements scolaires avec la participation active des élèves.

Conseils généraux ou Conseils régionaux

CONSEIL GÉNÉRAL DU LOT (Lot) – 165 000 habitants – Président : Gérard Miquel
Pour la mise en place d'une action spécifique de sensibilisation en direction des jeunes collégiens de 5ème qui préparent l'ASSR1 comprenant plusieurs modules de sensibilisation aux risques routiers répartis sur plusieurs jours et pour l'aménagement de l'infrastructure.

Prix spécial « Formation du personnel des collectivités locales »

SAINT-GERMAIN-DU-PUY (Cher) - 5 117 habitants – Maire : Maxime Camuzat
Pour la mise en place d'une action de formation aux risques routiers du personnel municipal afin que celui-ci ait un comportement exemplaire.

Prix spécial du jury

PARTHENAY (Deux-Sèvres) – 10 466 habitants – Maire : Xavier Argenton
Pour la mise en place et la réalisation d'un plan global d'aménagement de la ville afin de permettre aux personnes à mobilité réduite et en fauteuil roulant de se déplacer en toute sécurité et de façon « autonome ».

Prix spécial Conseils d'Enfants et de Jeunes

CONSEIL GÉNÉRAL DES JEUNES DES ALPES MARITIMES (Alpes-Maritimes) – 1 070 000 habitants – Président : Christian Estrosi
Pour la mise en place d'une action de sensibilisation par les jeunes et pour les jeunes sur le thème des deux-roues motorisés.

Palmarès 2007

Communes de moins de 1 000 habitants

SAINT-MARS-LA-REORTHE (Vendée) – 850 habitants – Maire : Jean-Claude Agneau
Pour son action de sensibilisation en direction des jeunes et des adultes sur le thème alcool, drogue et conduite par le relais d'une pièce de théâtre et l'organisation d'un forum avec ateliers et débats.

Communes de 1 000 à 5 000 habitants

LA GACILLY (Morbihan) – 2 277 habitants – Maire : Yves Rocher
Pour ses actions de sensibilisation auprès des jeunes du CE1 au CM2, auprès des collégiens. Et pour ses aménagements de voirie afin de sécuriser les déplacements des usagers.

Communes de 5 000 à 10 000 habitants

LOUDEAC (Côtes-d'Armor) – 9 300 habitants – Maire : Gérard Huet
Pour son action de sensibilisation et de contrôle des cyclos à l'entrée des établissements scolaires afin de lutter contre les risques du débridage.

Communes de 10 000 à 50 000 habitants

MARTIGUES (Bouches-du-Rhône) – 44 256 habitants – Maire : Paul Lombard
Pour sa politique globale de lutte contre l'insécurité routière avec la sensibilisation des scolaires, du grand public, des agents municipaux et pour ses aménagements de voirie.

Communes de plus de 50 000 habitants

COMMUNAUTE URBAINE DE STRASBOURG (Bas-Rhin) – 451 240 habitants –
Président : Robert Grossmann
Pour son action globale de sensibilisation en direction des jeunes dès la maternelle et du grand public avec une caravane sécurité routière itinérante.

Conseils généraux ou Conseils régionaux

CONSEIL GENERAL DE SEINE-MARITIME (Seine-Maritime) – 1 300 000 habitants –
Président : Didier Marie

Pour la création d'un collège départemental de sécurité routière, pour la réalisation d'aménagements de voirie et pour ses actions de sensibilisation en direction des jeunes et des jeunes parents.

Prix spécial Conseils d'Enfants et de Jeunes

CAPBRETON (Landes) – 6 667 habitants – Maire : Jean-Pierre Dufau

Pour la mise en place par les jeunes d'une action de repérage des points dangereux situés sur le trajet de l'école afin de trouver les solutions à y apporter pour sécuriser les déplacements des enfants.

Prix spécial du jury

CARCASSONNE (Aude) – 46 216 habitants – Maire : Gérard Larrat

Pour la création d'une bourse au permis de conduire pour les jeunes qui doivent en retour donner 50H de leur temps pour réaliser un projet d'intérêt public dans des associations.

Palmarès 2006

Communes de moins de 1 000 habitants

PREMONT (Aisne) – 744 habitants – Maire : Michel Collet
Pour ses aménagements de voirie pour sécuriser les déplacements au sein de la commune.

Communes de 1 000 à 10 000 habitants

MOUANS-SARTOUX (Alpes-Maritimes) – 9 986 habitants – Maire : André Aschieri
Pour ses aménagements de voirie et pour la sensibilisation de tous les élèves de la commune aux dangers de la route.

Communes de 10 000 à 50 000 habitants

LA GARDE (Var) – 26 000 habitants – Maire : Jean-Louis Masson
Pour ses aménagements de voirie et pour ses nombreuses actions de sensibilisation en direction des scolaires, des seniors et du personnel communal.

Communes de plus de 50 000 habitants

METZ (Moselle) – 127 498 habitants – Maire : Jean-Marie Rausch
Pour son action d'éducation routière dès la grande section de maternelle ayant pour but d'aider les enfants à passer l'APER.

Conseils généraux ou Conseils régionaux

CONSEIL GENERAL DE L'INDRE (Indre) – 231 139 habitants – Président : Louis Pinton
Pour son action globale et pérenne de sensibilisation et de communication en direction des jeunes, des seniors, des élus, et ses aménagements d'infrastructure.

Prix spécial Conseils d'Enfants et de Jeunes » en partenariat avec l'anacej

Ex aequo

BREMES-LES-ARDRES (Pas-de-Calais) – 1 400 habitants – Maire : Monsieur Lassalle
Pour son action ayant pour but de faire déplacer l'arrêt du bus situé à un endroit dangereux.

SAINT-AVERTIN (Indre-et-Loire) – 14 368 habitants – Maire : Jean-Gérard Paumier
Pour la réalisation d'un film de sensibilisation sur les bons comportements à adopter destinés aux enfants.

Prix spécial « Actions en direction des deux-roues motorisés »

MONTAIGU (Vendée) – 4 708 habitants – Maire : Antoine Chéreau
Pour la mise en place d'une action de sensibilisation en direction des jeunes et des parents sur les risques de la conduite d'un deux-roues motorisé.

Prix spécial du jury

AUBAGNE (Bouches-du-Rhône) – 42 681 habitants – Maire : Daniel Fontaine
Pour son action globale et pérenne en direction des scolaires, des personnes à mobilité réduite, du milieu professionnel, des élus et pour sa nouvelle action « Cyber seniors et sécurité ».